



**COMMUNE DE
MARTIGNY-COMBE**

Route de la Croix 32
Case postale 25
1921 Martigny-Croix

Martigny-Croix, le 19 mai 2017

**Mise à l'enquête publique
pour autorisation de bâtir**

L'Administration communale de Martigny-Combe soumet à l'enquête publique les demandes de autorisation de construire déposées par :

- Baksi Sàrl, Rte de Vallaire 149, 1024 Ecublens pour la rénovation et la transformation d'une habitation sur la parcelle 229 du plan 3 au lieu-dit La Croix à Martigny-Croix, zone 1 village A, coord. 570486/104'007, propriété de MM. Sadik et Rustem Jusufi, dossier déposé le 11.04.2017.
- M. et Mme Frédéric et Elsa Bruchez, Rte de Planodzan 2, 1928 Ravoire pour la construction d'un couvert sur la parcelle 1223 du plan 9 au lieu-dit Planodzan à Planojean, zone 9 faible densité D, coord. 569629/104'624, propriété des requérants, dossier déposé le 28.04.2017.
- Mme Marie-Line Dorsaz, Rte des Rappes 46, 1921 Martigny-Croix pour la création de deux fenêtres (bâtiment 1547) sur la parcelle 1697 du plan 12 aux Rappes, zone 1 village B, coord. 569624/103'508, propriété de la requérante, dossier déposé le 19.04.2017.
- M. Pascal Guignet, Rue des Maisonnettes de Longèves 18, F-85200 Fontenay-le-Comte pour la réfection et l'agrandissement du balcon sur les parcelles 1086 et 1087 du plan 9 (PPE 5247) au lieu-dit Planodzan à Planojean, zone 1 village B, coord. 569671/104'763, propriété du requérant, dossier déposé le 05.04.2017.
- M. José Tamarcaz, Rte de la Ya 37, 1921 Martigny-Croix par BTA, Rte d'Aproz 6, 1951 Sion pour la construction d'un jardin d'hiver sur la parcelle 2095 du plan 15 au lieu-dit La Ya-d'en-Haut au Brocard, zone 7 faible densité A, coord. 569632/103'231, propriété du requérant, dossier déposé le 13.02.2017.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des plans au bureau technique communal pendant les heures d'ouverture. Les observations et oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes sont à adresser par écrit à l'Administration communale dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

L'Administration communale